



LES DOUANIERS CONTRÔLENT 21 NIGHT SHOPS BRUXELLOIS LORS DE L'OPÉRATION "LIQUID NIGHT"

L'opération "Liquid Night" a eu lieu à différents endroits à Anderlecht et à Molenbeek. Vingt et un magasins de nuit ont été contrôlés, dont dix en même temps. Les résultats de cette action vont maintenant être étudiés plus en détail et donneront lieu à des enquêtes plus approfondies.

La lutte contre la fraude fiscale dans les magasins de nuit est importante pour les douaniers, c'est pourquoi j'ai voulu être personnellement témoin de cette action.

L'action a été menée avec enthousiasme. Les résultats de l'action font actuellement l'objet d'une analyse plus approfondie afin que nous puissions encore mieux organiser nos contrôles.

KRISTIAN VANDERWAEREN, ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DOUANES ET ACCISES

21 nightshops ont été contrôlés. Tous en infraction ou en défaut de justifier valablement la provenance de certaines marchandises sauf 1 (et 1 qui était fermé). Le travail d'analyse a posteriori permettra de donner plus de clarté sur ces constatations et d'examiner les éventuels justificatifs des gérants.

Infractions constatées : boissons non alcoolisées, bières, alcools, tabacs, tabac à narguilé, blunts... Les boissons non alcoolisées proviennent de l'étranger (France, Pologne, Danemark notamment) sans que les accises et la TVA ne soient acquittées en Belgique. Les douaniers ont également constaté l'absence de signes fiscaux belges sur les tabacs.

Des saisies ont été pratiquées dans de nombreux magasins.

Plus précisément, les douaniers ont recherché d'éventuelles fraudes concernant l'alcool, le tabac, le tabac à shisha et les boissons non alcoolisées. Les vendeurs peuvent être tentés de se procurer, directement ou via un réseau, des produits pour lesquels aucun droit d'accise et aucune TVA n'ont été payés en Belgique, ou des produits de contrefaçon. De plus, d'autres infractions non-fiscales, comme les armes et les stupéfiants, sont également sanctionnées.

Plusieurs équipes mobiles des douanes ont participé à cette action ainsi que 2 équipes des zones de police locale Bruxelles-Midi et Bruxelles-Ouest.

Par cette action, la douane veut faire savoir aux fraudeurs potentiels qu'en plus des contrôles ciblés et ponctuels, des actions importantes sont possibles à tout moment. La douane est présente 24 heures sur 24 dans tout le pays et lutte entre autres contre la fraude aux accises. L'impunité ne peut être tolérée, c'est pourquoi la douane intensifie ses efforts la nuit partout dans le pays.